N°18 Printemps 2012

Les 3 hameaux

DATES A RETENIR :

avril

01 Avril :
Théâtre
CIV - Salle des Merisiers

03 Avril :
Marmothèque
Bibliothèque de la Roseraie

05 Avril :
Sortie des seniors en Normandie
CCAS

08 Avril :
Chasse aux Œufs de Pâques
Parc de la Roseraie

22 Avril :
Élection Présidentielle 1er tour

mai

06 Mai :
Élection Présidentielle 2ème tour

12 Mai :
Soirée Latino
Loisirs Jeunes - Salle des Merisiers

13 Mai :
Marche d'orientation de la DDO

juin

03 Juin :
CIV
Salle des Merisiers

05 Juin :
Marmothèque
Bibliothèque de la Roseraie

10 Juin :
Élections Législatives 1er tour

17 Juin :
Élections Législatives 2ème tour

23 Juin :
Fête de la Saint-Jean
Le Pin

24 Juin :
Brocante Parc de la Maison de retraite SNCF

LES ELECTIONS APPROCHENT, PETITS RAPPELS

Lors de cette année 2012, deux grands scrutins attendent les électeurs français :

ELECTION PRESIDENTIELLE : LE 22 AVRIL ET LE 6 MAI 2012.
ELECTIONS LEGISLATIVES LES 10 ET 17 JUIN 2012.

La refonte électorale ayant eu lieu cette année, chaque électeur recevra une nouvelle carte dont il devra se munir avec sa carte d'identité pour pouvoir voter.

Depuis 2010, Villevaudé est doté **d'un deuxième bureau** de vote situé à l'école Ivan Peychès.

Ce 2ème bureau concerne uniquement les électeurs habitant dans une des rues listées ci-dessous :

- ✓ *Allée de la Grande Mare*
- ✓ *Allée de la Petite Mare*
- ✓ *Rue de la Mare*
- ✓ *Rue de la Tour*
- ✓ *Rue de Lagny*
- ✓ *Chemin de la Gueule du Bois*
- ✓ *Chemin de la Pomponnette*
- ✓ *Rue de l'Ancien Pavé*
- ✓ *Rue de Percy*
- ✓ *Chemin de Luzancy*
- ✓ *Chemin des Epinières*
- ✓ *Rue des Croches Bœufs*
- ✓ *Chemin des Houldeberts*
- ✓ *Rue Adèle Claret*
- ✓ *Rue des Petits Prés*
- ✓ *Chemin du Grimpet*
- ✓ *Rue des Plantes*
- ✓ *Place de Bordeaux*
- ✓ *Rue du Bouquet*
- ✓ *Place des Marronniers*
- ✓ *Rue du Parc aux Bœufs*
- ✓ *Place Saint-Christophe*
- ✓ *Rue de la Place*
- ✓ *Route de Lagny- CD86*
- ✓ *Résidence Bel Air*

Publication éditée par la mairie de Villevaudé
27, Rue Charles de Gaulle
Tel: 01.60.26.20.19
Fax: 01.60.26.51.08
http://www.villevaude.fr
commune@villevaude.fr

Ont participé à ce numéro: Sandrine Biason, Clément Gaufriau et Catherine Godart

Charte graphique, mise en page & retouche photos : Chloé Godart

Le vote par procuration permet à un électeur absent **(le mandant)** de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix **(le mandataire)**. Ce dernier devra être inscrit sur la liste électorale de la même commune que le mandant (pas forcément dans le même bureau) et ne pas avoir reçu d'autre procuration.

La démarche s'effectue au commissariat de Chelles ou de votre lieu de travail, au Tribunal d'Instance de Meaux ou auprès des autorités consulaires. Le mandant indique par une simple déclaration sur l'honneur les raisons de son absence : *vacances, état de santé, handicap, obligations professionnelles ou formation.* Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité au bureau de vote du mandant et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Pour de plus amples renseignements sur le vote par procuration :
service-public.fr

LE JOUR DE CHAQUE SCRUTIN LES BUREAUX DE VOTE A VILLEVAUDE SERONT OUVERTS DE 8 HEURES A 18 HEURES

BUDGET

Acte politique fort émanant d'une volonté d'agir des élus, le budget 2012 est marqué par le souhait de finaliser des projets longuement réfléchis.

Nous avions envisagé la construction d'une salle multi activités aux abords de l'école et de l'actuelle salle polyvalente. Cependant, nos possibilités d'investissement se réduisent chaque année. Il nous est alors impossible de pouvoir assumer la construction d'équipements publics de cette importance.

En effet, les charges de fonctionnement, qu'elles concernent le personnel, l'entretien des réseaux de voirie et des bâtiments communaux, l'enlèvement des déchets ménagers ou encore les diverses dotations allouées à l'école primaire Ivan Peychès sont chaque année plus importantes.
La crise financière, économique et sociale se répercute également sur les finances des collectivités locales, et notamment sur les charges de fonctionnement.

La saine gestion financière de ces dernières années nous a cependant permis de réduire notre endettement et d'assainir encore plus nos finances, et ce, sans augmentation des impôts directs.

C'est pourquoi nous avons décidé d'un tournant pour 2012. Nous allons engager plusieurs projets d'investissement en sollicitant du Conseil général et du Conseil régional un contrat rural destiné à améliorer l'accueil des Villevaudéens.

Le parking de la salle polyvalente et de l'école sera entièrement rénové et agrandi. La salle polyvalente, qui atteint le bel âge de 18 ans cette année sera également rénovée et améliorée. Enfin, la salle des mariages de la Mairie bénéficiera d'un rajeunissement notable.
Ces dépenses doivent dès aujourd'hui être inscrites au budget afin de pouvoir demander les aides prévues.

Concrètement, nous serons cette année en mesure de déployer la vidéo surveillance près du groupe scolaire en dehors des heures de présence des élèves. Nous allons également assurer la rénovation de voiries diverses. Au final, ce sont près de 1.6 millions d'euros qui seront investis dans les prochaines années pour l'amélioration du cadre de vie.

Du côté des dépenses de fonctionnement, nous poursuivons notre très fort soutien aux politiques éducatives. Les élèves bénéficient ainsi d'une école faisant l'objet de toutes les attentions de la part de nos services techniques. La qualité des locaux a d'ailleurs été récemment saluée par la nouvelle inspectrice d'Académie. Par ailleurs, nous accompagnons les enfants au quotidien grâce aux services périscolaires de qualité et au financement des sorties culturelles et sportives. Ce sont ainsi près de 600 000 € qui sont consacrés à l'école, notamment par la mise à disposition d'une équipe de 12 agents pour l'entretien des locaux et l'animation des services périscolaires et 3 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) dans chacune des classes de maternelle (fait rare pour une commune de notre strate).

L'assainissement sera cette année encore une de nos principales préoccupations. Nos investissements s'élèveront à près de 600 000 euros pour les 2 années à venir avant une réfection totale de notre assainissement.

Ce budget est ainsi un budget volontaire et adapté à notre commune.

SECHERESSE 2011 – RECENSEMENT DES DEGATS

Certains habitants de la commune ont contacté la Mairie pour faire part de dommages constatés sur leur propriété (fissures, mouvements de terrain, etc.). Ces dommages peuvent être la conséquence de l'état de sécheresse subi durant le printemps et l'été 2011. La Mairie souhaite recenser les éventuels dossiers afin de déposer une demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle auprès de l'Etat.

L'ARRETE DE CATASTROPHE NATURELLE

Lors d'un événement susceptible d'être considéré comme une "catastrophe naturelle", le Maire s'adresse au Préfet pour demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Pour être susceptible de donner lieu à une décision favorable de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle par arrêté interministériel, la demande communale doit impérativement intervenir dans un délai de dix-huit mois après le début de l'événement naturel.

Le Préfet adresse ainsi les dossiers au Ministère de l'Intérieur qui sont soumis à l'examen d'une commission interministérielle. Celle-ci se réunit mensuellement et exceptionnellement en tant que de besoin.

Trois possibilités sont à envisager :

1. La commission ajourne le dossier communal dans l'attente d'informations complémentaires lui permettant de statuer définitivement.
2. La commission émet un avis favorable, l'état de catastrophe naturelle est reconnu pour la commune par un arrêté interministériel qui paraît au Journal Officiel.
3. La commission émet un avis défavorable, l'intensité anormale de l'agent naturel n'a pas été démontrée, le dossier est clos, sauf à ce que de nouveaux éléments probants permettent son réexamen. Un arrêté interministériel paraît au Journal Officiel.

Dans les deux dernier cas, dès parution au Journal Officiel de l'arrêté interministériel, la Préfecture (SIDPC) notifie la décision, assortie d'une motivation, au Maire qui informe ensuite les administrés. Un communiqué dans la presse locale peut être également diffusé à la demande du Préfet.

Attention ! Les assurés disposent ensuite d'un délai de 10 jours au maximum, après la publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel, pour faire parvenir à leur compagnie d'assurances un état estimatif des dégâts ou de leurs pertes.

LA PROCEDURE A SUIVRE EN CAS DE SINISTRE A DECLARER

Par conséquent, si vous avez constaté des dégâts qui pourraient être liés à une **sécheresse durant cette période (printemps/été 2011)** et pensez en être victime, vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre :

Que dois-je faire?

1– Le déclarer à mon assurance.
2– Faire parvenir un courrier à la Mairie mentionnant l'ensemble des données ci-dessous :

- Dégâts constatés
- Date de constatation de ces dégâts
- Cause présumée et date du sinistre
- Photos éventuelles

Serai-je indemnisé(e) ?

L'indemnisation ne peut intervenir que ***dans le cas où l'état de catastrophe naturelle est constaté par arrêté interministériel***, arrêté qui détermine les zones et les périodes où s'est située la catastrophe ainsi que la nature des dommages résultant de celle-ci.

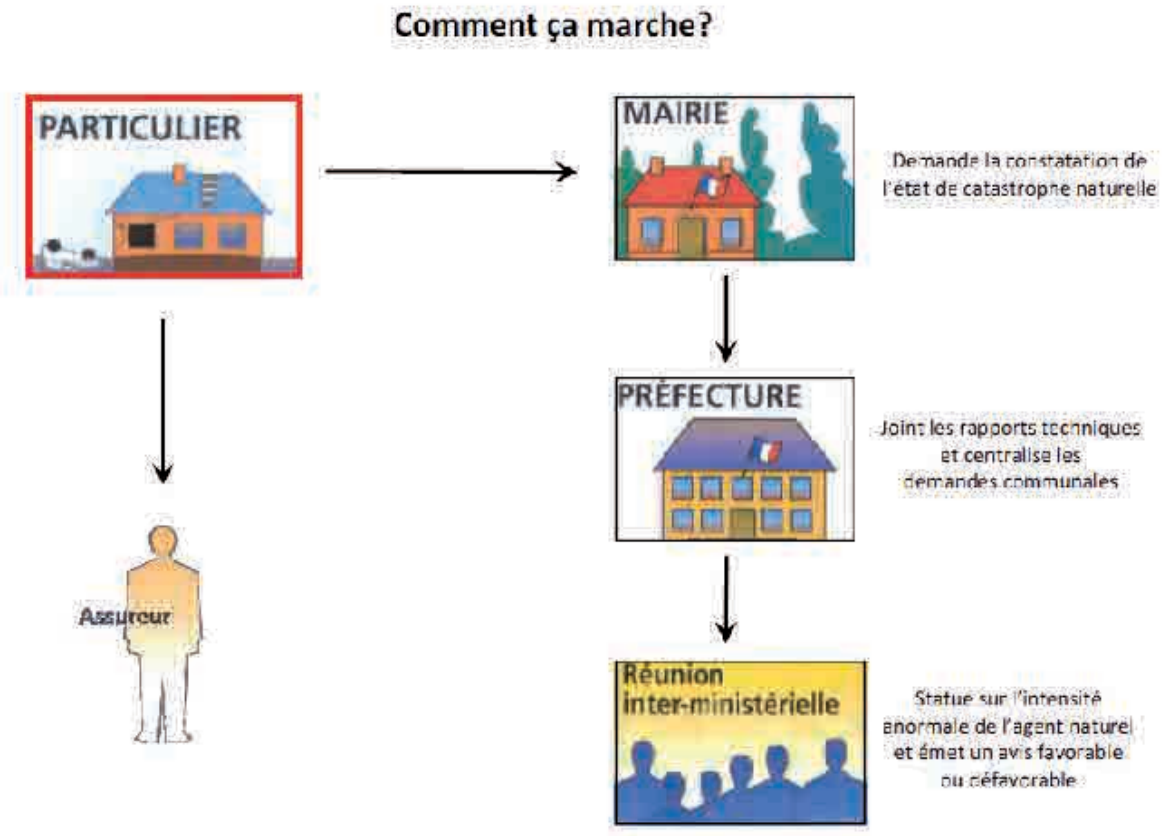

VILLEVAUDE… DEMAIN

Du 20 au 30 mars : **"Semaine pour les alternatives aux pesticides"** (manifestation nationale). L'association "Villevaudé...demain" fait une exposition dans le hall de l'école pour les élèves de l'école Ivan Peychès sur les pesticides et leurs alternatives.

Du 9 au 13 mai : **Fête de la Nature** (manifestation européenne). Dimanche 13 mai, Rallye pédestre "Nature et Patrimoine" à Bordeaux organisé par Villevaudé...demain. Renseignements et inscriptions (à partir du 15 avril) sur le site : www.villevaude-demain.com

LONGUE VIE À L'AQUEDUC DE LA DHUIS

Fort d'une pétition soutenue par près de 5000 signataires, d'une manifestation en novembre 2011 qui a rassemblé plus de 900 personnes et de l'obtention du soutien massif des élus locaux, départementaux et régionaux, le collectif "Sauvons la Dhuis" a continué avec pugnacité son combat pour la préservation de l'aqueduc de la Dhuis.

Manifestation du 19 novembre 2011 avec plus de 900 personnes sur Villevaudé

L'aqueduc de la Dhuis ou l'axe fondamental de la trame verte de l'Est Francilien.

Le mardi 6 Mars 2012, la Mairie de Paris a accueilli une délégation du collectif. En sa qualité d'Adjoint au Maire de Paris, chargé de Paris Métropole et des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France, Monsieur Pierre Mansat a annoncé, lors de cette réunion, que la position du collectif avait été prise en considération.

Ainsi, Monsieur Mansat a déclaré qu'officiellement le projet de cession d'une section de 4,7 kms de l'Aqueduc de la Dhuis sur la butte de l'Aulnay à la société BP Placoplâtre était abandonné.

Extrait du collectif « SAUVONS LA DHUIS » http://sauvons.dhuis.fr

DE LA DHUYS A L'OURCQ

MARCHE DE NUIT A VILLEVAUDE LE 17 DECEMBRE 2011

Comme chaque année, une marche de nuit était organisée à Villevaudé par la DDO **le 17 décembre**. Cette année, la neige n'était pas au rendez-vous, mais un après-midi arrosé de pluie et de grêle n'a fait sortir qu'une douzaine de courageux ! Munis de nos lampes de poche, nous avons fait une ballade bien agréable de 3 kilomètres. Puis, nous nous sommes groupés autour du brasero allumé par Franck devant la Mairie, avec un vin chaud dans les mains.

Quelle ne fut pas notre surprise d'avoir la visite consécutive des pompiers et de policiers, alertés par une personne bien intentionnée qu'il y avait un feu à la Mairie !!! Dépités de s'être déplacés pour rien, ils sont restés à discuter un peu avec nous, sans vin chaud, service oblige ! A chaque évènement ses souvenirs particuliers… quelle surprise nous attendra en 2012 ?

Brûle sapins

Marche de nuit

BRULE SAPINS A VILLEVAUDE LE 7 JANVIER 2012

Quoi de plus convivial qu'un vin chaud et un bon feu pour commencer la nouvelle année et se souhaiter plein de bonnes choses.
C'est ce que propose l'association de la Dhuys à l'Ourcq en organisant un brûle sapins ouvert à tout le monde et à tous les sapins !!!!!

Merci donc à tous les sapins et à l'année prochaine.

La D.D.O

RÉUNION PUBLIQUE

LA PRÉSENTATION DU PROJET DU **PLAN LOCAL D'URBANISME** (PLU) AUX VILLEVAUDEENS AURA LIEU LE

JEUDI 3 MAI 2012 A 20H SALLE DES MERISIERS

RAPPEL

RAPPEL

ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons les nouveaux jours de passage pour le ramassage des ordures :

- Ramassage des OM (ordures ménagères) : **Mardi matin uniquement** (plus de ramassage le vendredi)
- Ramassage des bacs bleus (tri sélectif) : **Mercredi matin** (pas de changement)
- Ramassage des encombrants : passage une fois par trimestre, le 3ème jeudi des mois de mars-juin-septembre et décembre.

  Soit pour l'année 2012 : **Jeudi 15 mars**
  Jeudi 21 juin
  Jeudi 20 septembre
  Jeudi 20 décembre

- pas de changement pour les déchets verts : ramassage du 1er avril au 30 novembre

INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR L'ANNEE 2012-2013 :

Les parents, dont les enfants sont nés en 2009, doivent procéder à leur inscription à la Mairie pour la rentrée 2012 en petite section de maternelle avant le 15 mai si possible. Les pièces à présenter lors de l'inscription sont : le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de santé à jour et le numéro d'allocations familiales.
Une fois l'inscription enregistrée, les parents appelleront la directrice, Madame Delphine LIMOUSIN, au 01.60.26.18.90 pour prendre rendez-vous et procéder à l'admission définitive.
Les parents nouvellement arrivés sur la commune et dont les enfants fréquenteront l'école maternelle ou élémentaire à la rentrée prochaine procéderont de même.

EXPERIMENTATION DE L'INSCRIPTION EN LIGNE AUX SERVICES PERISCOLAIRES :

Le Conseil municipal souhaite améliorer la relation avec les usagers des services périscolaires que sont la garderie, la restauration scolaire et l'étude surveillée.
Aussi, nous allons prochainement tester l'inscription de votre enfant à ces services via le site Internet de la commune.
Afin de mettre en place un service efficace, nous sollicitons la participation d'une vingtaine de familles pour expérimenter ce nouveau service à partir de la rentrée des vacances de Pâques. Une réunion d'information sera organisée ultérieurement, ainsi qu'une réunion de restitution en vue d'améliorer le dispositif.

Nous vous remercions de bien vouloir indiquer si vous souhaitez faire partie de cette expérimentation en envoyant un mail à l'adresse suivante : clement.gaufriau@villevaude.fr. Nous prendrons alors contact avec vous. Merci de votre implication.

LA FRAV

De retour à la salle des merisiers, Soléna nous présentera son spectacle de fin d'année sur le thème des 4 éléments. L'air sera mis en musique par des morceaux classique, le feu par de la musique rock, l'eau par de la musique électro et les musiques africaines représenteront la terre. Cette année tous les élèves seront sur scène pendant l'heure de spectacle qui je suis sûre enchanteront grands et petits. Ce spectacle aura lieu le samedi 23 juin.

Nouveauté cette année avec le spectacle de Hip-Hop qui aura lieu le vendredi 29 juin à 19h30. Les élèves de Thierry seront ravis de vous présenter leurs différentes chorégraphies apprises au courant de la saison. La troupe de Thierry clôturera ce spectacle.

Barbara Espinasse

LA MARMOTHEQUE:

La lecture, c'est aussi pour les tout-petits : chaque premier mardi du mois, Julia accueille les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leurs parents. On se réunit autour d'un goûter, on écoute une histoire…Nos tout-petits se familiarisent avec les livres et la bibliothèque... **Prochaines rencontres le 3 avril et le 5 juin.**

Heureuse initiative que cette « marmothèque » puisqu'elle nous a valu le plaisir de faire partie de l'opération « Premières pages ». Cette opération, réalisée depuis trois ans par la Caisse d'Allocations Familiales et le ministère de la Culture, en partenariat avec le Conseil général de Seine et Marne, vise à sensibiliser à la lecture dès le plus jeune âge.

Cette année, chaque enfant villevaudéen né ou adopté en 2011 recevra « Une chanson d'ours » de Benjamin Chaud et pourra découvrir le « Petit guide de voyage au pays des histoires » et « Bébébutine », (sélection proposée par la Médiathèque départementale).

Pour recevoir votre livre, rendez-vous à la bibliothèque de la Roseraie, munis de l'invitation que vous a envoyé la Caisse d'Allocations Familiales.

A consulter : www.premierespages.fr

LA BIBLIOTHEQUE DE LA ROSERAIE EST OUVERTE...

Lundi et samedi: 10h30 à 12h30 - Mardi: 16h30 à 18h - Mercredi: 16h à 19h

LECTURES VACANCES DE PRINTEMPS:

Cette « lecture animée » est fixée au mercredi 25 avril au matin pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés de leurs parents et pourquoi pas de leurs frères et sœurs. Pour vous inscrire, contactez Julia au 06 61 43 31 13.

NOS DERNIERES ACQUISITIONS :

Romans :

Les fantômes du Delta, Aurélien Molas
Level 26, 3e tome, Dark révélation,Anthony E. Zuiker
1Q84, 3e tome, Haruki Murakami
L'embaumeur de Boston, Tess Gerritsen
Sous haute tension, Harlan Coben
Meurtre à Versailles, Anne laure Morata
Les fleurs de l'ombre, Steve mosby
Journal d'un corps, Daniel Pennac
M6 story, la saga de la chaine en trop, François Viot
Les dames de Rome, Françoise Chandernagor
Dans les forêts de Sibérie, Sylvain Tesson
Les petits succès sont un désastre, Sonia David

Doc :

Les chevaux ne mentent jamais, le secret des chuchoteurs

Société :

Dis bonjour à la dame, Christine Brunet

Histoire et fonds local :

Société d'histoire Claye: Messy, Charny, Nantouillet
Le Pin d'Antan, L. de Grenier

Jeunesse :

Le lion blanc
L'étonnante histoire d'Adolphus Tips
Le roi de la forêt des brumes
Anya

Les périodiques 2012 :

Que choisir
Maison et travaux
Science & vie junior

N'oublions pas les très nombreux ouvrages de la Médiathèque de Seine et Marne et le service Medialib qui vous permettra de télécharger gratuitement vos livres si vous êtes adhérents de la bibliothèque : http://www.mediatheque77.fr/

Inscription par famille : 10 euros annuels renouvelable à la date anniversaire d'inscription.
Téléphone : 01 60 07 72 21
Contact : bib.villevaude@laposte.net

ASSOCIATION LOISIRS JEUNES

Deux tablettes numériques pour enfants et adultes, une batterie complète de cuisine, mécano pirate, cible électronique, micro clavier, livres… les lots du 18e loto de l'association loisirs jeunes ont attiré 140 joueurs à la salle des Merisiers, le samedi 29 janvier. Des petites mains innocentes se sont succédées sur la grande scène au cours des 15 parties pour une ligne, deux lignes, carton plein, pour animer cette soirée familiale, majoritairement villevaudéenne.

Serge Moroy

Tous les mardis au Mille Club, de 20h à 21h, Sissi anime les cours de Zumba. A l'heure actuelle, une trentaine d'adhérents (la plupart de Villevaudé) sont inscrits. Sous la conduite de Sissi et Irchad, nous les avons suivis sur la piste du Téléthon le 2 décembre….Le 29 janvier, nous avons eu le plaisir d'organiser un après-midi stage, dans la grande salle des Merisiers mise à notre disposition par la Municipalité. Et si les stagiaires ont pu ainsi améliorer leur savoir faire… ce fut aussi l'occasion de passer quelques heures dans une ambiance cordiale et, disons-le, inhabituelle !!! **Nous proposons un nouvel après-midi « stage Zumba » le samedi 12 mai de 14h à 17h sous la conduite de Sissi notre professeur et Irchad**.

Pour la rentrée, nous vous proposons deux créneaux (qui seront retenus en fonction du nombre d'inscriptions) : le mardi de 20h à 21h au Mille Club et le mercredi de 21h à 22h à la salle des Merisiers. Nous souhaitons également mettre en place un créneau pour les enfants de 9 à 15 ans le mardi après la classe au Mille Club. (les horaires seront définis en fonction des demandes).

Si la Zumba vous intéresse, faites-vous connaître, n'hésitez pas à nous contacter pour demander des précisions sur notre messagerie loisirsjeunes77@laposte.net ou sur le blog villevaudeassocs.typepad.fr (rejoignez-nous sur Facebook Villevaude Assocs).

Cette exposition est le prolongement logique de celle de l'année dernière, qui présentait l'Amazonie Brésilienne. Nous nous intéresserons cette fois plus particulièrement à la fièvre du caoutchouc, ce boom économique à la fois un des plus intenses et des plus brefs de l'histoire de l'humanité, de même qu'à ses conséquences sur le développement des grandes villes de la région. Une documentation de qualité vous attend à la bibliothèque de la Roseraie aux heures d'ouverture.

L'ALJ organise sa 3e soirée Latino, en partenariat avec l'Association Latin Event, Irchad et Sissi, le samedi 12 mai à la salle des merisiers à Montjay la Tour. De 19h à 22h, cours d'initiation, suivis de la soirée.

Yvette Godefroy

LE TENNIS CLUB DE VILLEVAUDE

Vous invite à le supporter pour les divers championnats par équipe auxquels il participe. Venez nombreux !!!

- Championnat Jeunes 15/16 Ans 2012
  - 28 Mars 2012 _ Dampmart TC1 reçoit Villevaudé TC
  - 04 Avril 2012 _ Villevaudé TC reçoit St-Soupplets TC1
  - 11 Avril 2012 _ Villevaudé TCreçoit Villeparisis USM1
  - 09 Mai 2012 _ Villevaudé TC reçoit Lagny Pomponne TC2
- Championnat Interclubs Séniors 2012
  - 29 Avril 2012 _ Villevaudé TC reçoit St-Pathus TC
  - 06 Mai 2012 _ Chauconin-Neufmontiers TC reçoit Villevaudé TC
  - 13 Mai 2012 _ Villevaudé TC reçoit Presles-en-Brie TC
  - 20 Mai 2012 _ Armainvilliers TC reçoit Villevaudé TC
  - 27 Mai 2012 _ Villevaudé TC reçoit Lizy-Sur-Ourcq TC
- Coupe de la Ligue 2012
  - 03 Juin 2012 _ Brou-Sur-Chantereine TC reçoit Villevaudé TC
  - 10 Juin 2012 _ Villevaudé TC reçoit Coupvray TC
  - 17 Juin 2012 _ Villevaudé TC reçoit Crecy TPB
  - 24 Juin 2012 _ Bussy TC Val de Bussy reçoit Villevaudé TC
  - 1er Juillet 2012 _ Villevaudé TC reçoit Vaires US

LE C.I.V.

Retour dans le passé, dans l'histoire de France et celle de notre région, tel fut le fil conducteur de la sortie du Comité d'Initiative de Villevaudé ce 18 mars 2012.

C'est un groupe de 47 personnes qui a découvert avec étonnement le Moulin de Moulignon bâti au XIII° siècle, son histoire, mais surtout la merveilleuse collection d'un passionné d'outils et d'objets anciens qui ont marqué la vie de nos grands-parents et la vie rurale.

M. Michel CHEVERRY avec tout son enthousiasme nous a présenté sont écomusée, fait de scénettes de la vie d'antan. L'école primaire reconstituée, le cordonnier à l'ouvrage, la lavandière, le facteur, le curé, etc. et des mises en scène très réalistes avec des mannequins plus vrais que nature, la belle époque, la vie à la ferme et j'en oublie tellement les trois étages de ce musée d'un amateur passionné sont riches en collections diverses. Ce fut un enchantement.

Après un détour pour croiser sur notre route le mémorial où repose Charles Péguy, nous avons rejoint le restaurant « Le Briçonnet » où nous attendait un lieutenant de l'armée française de 14-18 en uniforme de cuirassier afin de nous mettre dans l'ambiance pour notre visite de l'après midi au musée de la grande guerre de Meaux.

L'occasion pour tous de se remémorer ce que fut cette tragédie de l'Histoire. Une visite faite de questions, de pourquoi, de respect et de souhaits, de ne plus jamais voir cela. Un devoir de mémoire pour beaucoup d'entre nous…

Tout le groupe fut ravi de cette journée pleine d'enseignements et de convivialité et cela permit aux Villevaudéens de découvrir des lieux dignes d'intérêts qui font partie du patrimoine de notre Pays Briard et des "portes de la Brie."

Le C.I.V

LE CIV *FESTIVIL*

Le Comité d'Initiative de Villevaudé *Festivil* lors de son assemblée générale annuelle a réuni ses adhérents afin de leur rendre compte des activités de l'année 2011, souhaiter à tous une heureuse année 2012 et présenter son programme pour l'année 2012.
Cette soirée conviviale s'est terminée par le verre de l'amitié, la dégustation et le partage de la traditionnelle galette des rois. Une quarantaine de personnes était présente et ont approuvé les projets présentés et ce fut l'occasion de partager un moment de convivialité.

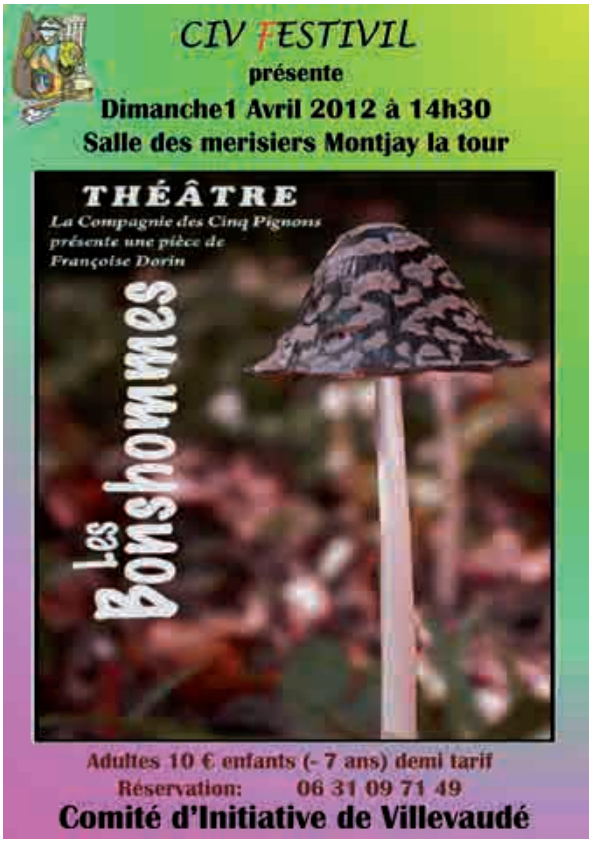

Le C.I.V Festivil en profite pour rappeler aux Villevaudéennes et Villevaudéens que le dimanche 1er avril, il organise une représentation théâtrale en matinée salle des Merisiers. La pièce proposée s'intitule : « les Bonshommes » une pièce de Françoise Dorin

Nous espérons que vous serez nombreux à venir vous divertir et passer un agréable moment en compagnie des comédiens qui viendront se produire pour vous. A Villevaudé c'est le théâtre qui vient à Vous....

Les réservations sont ouvertes vous pouvez réserver en téléphonant au 06 31 09 71 49

Tarif adultes 10€ enfants 5€

Le C.I.V Festivil

L'ATELIER CREATIF DE VILLEVAUDE

Vous propose de participer à un après-midi créatif et récréatif en venant fabriquer votre propre bijou en pâte FIMO (pâte polymère) !

Cet atelier sera animé par deux spécialistes de ce loisir créatif, Arlette et Brigitte, dans la salle du Mille Club à Montjay la Tour (à côté des terrains de tennis).

Il aura lieu le **28 avril 2012 de 14h30 à 18h00** et permettra la création des perles et le montage du bijou.

Cet atelier vous est proposé pour la somme de 10 €, ce prix comprenant la matière première et la prestation de nos deux intervenantes.

Afin d' organiser au mieux cet après-midi récréatif et le nombre de participants étant limité, **inscrivez-vous vite avant le 21 avril 2012** au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous, à déposer avec votre paiement, à la Mairie de Villevaudé.
Nous vous précisons que la participation à cet atelier est réservée aux adolescents et aux adultes.

Venez nombreux vous essayer à l'utilisation de cette matière innovante et facile à travailler, permettant la création de magnifiques objets !

NOM et Prénom : ……
Age : …….

Adresse :
……

Tél. : …… Adresse mail :
……..

Mode de paiement : ☐ espèces ☐ chèque (établi à l'ordre de l'Atelier Créatif de Villevaudé)

(à déposer à la mairie de Villevaudé dans une enveloppe portant la mention « Atelier Créatif »)